

Paris, le 29 Mai 2017

MORALISATION DE LA VIE POLITIQUE ET SI ON S'INTÉRESSAIT AUX DINOSAURES DU SYNDICALISME POLICIER... PARTIE II



LU POUR VOUS : Le Point (29/05/2017)

« L'auteur du "rapport Perruchot" sur les dérives des syndicats propose que la loi sur la moralisation de la vie publique englobe les élus syndicaux. »

"Revenons à Nicolas Perruchot : dans une [tribune publiée ce 27 mai dans *Le Figaro*](#), intitulée « Les syndicalistes doivent être aussi irréprochables que les hommes politiques », il écrit que « la moralisation de la vie syndicale est un volet indispensable de la moralisation de la vie politique ». La grande majorité des élus syndicaux, dont il estime le nombre à près de 400 000, sont devenus « des professionnels du syndicalisme [...] qui sont parfois **représentants syndicaux toute leur vie et ont la possibilité de cumuler de nombreuses fonctions** ». (voir ci-dessous)

Selon lui, il y a « urgence à limiter le cumul des mandats syndicaux et à l'encadrer dans la durée ». En outre, « de nombreux dirigeants syndicaux gèrent des budgets de plus en plus conséquents (notamment dans les grands comités d'entreprise) et il est impératif d'exiger de leur part une déclaration de patrimoine [...], les condamnations récentes prononcées par la justice démontrant que certains dirigeants syndicaux devraient être soumis à des contrôles stricts quant à la gestion de leur patrimoine ou à leur train de vie ».

Nicolas Perruchot n'hésite pas à poser les vraies questions en comparant les syndicalistes élus aux politiciens élus, car les uns et les autres peuvent cumuler fonctions et mandats et profiter d'avantages et de privilèges nombreux, anormaux, opaques, non réglementés et bien entendu non sanctionnés. Le nouveau ministre de la Justice, [François Bayrou](#), qui a l'air de vouloir, en vertu de principes de moralité et de transparence, lancer une opération « mains propres » dans la classe politique, ferait bien de s'attaquer aussi à la classe syndicale... et le plus tôt serait le mieux."

EXEMPLE DE CUMUL DE MANDATS « SYNDICAUX » :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SYNDICAL, ADJOINT À LA MAIRIE DE MARSEILLE, MEMBRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR...



SUIVEZ MON REGARD...